

pas "cru devoir" s'élever, descendons vers le terre à terre des considérations qui l'ont ému. Il prétend que les missions ont été la cause des guerres avec les Iroquois, et que l'on n'avait ni droit ni raison d'aider les Jésuites missionnaires des revenus de la colonie, qui tous alors provenaient du commerce des fourrures.

Il est suprêmement inepte d'attribuer les guerres iroquoises aux missions et aux missionnaires. Champlain, en arrivant dans le pays, trouva des nations barbares et cruelles, dont la passion dominante était la vengeance, engagées les unes contre les autres dans une guerre d'extermination, que Jacques-Cartier, trois quarts de siècle avant lui, avait déjà constatée. Champlain dut prendre un parti ; il prit celui de ses voisins, qui, d'ailleurs, étaient les meilleurs et partant ceux qui souffraient le plus. Quelques écrivains ont mis en doute la sagesse de la décision de Champlain ; le fait est que Champlain ne pouvait agir autrement. Le christianisme seul pouvait mettre un terme à ces luttes, qui durent encore chez les nations non christianisées de l'Ouest. Les sauvages avaient d'intuition la logique primitive et infaillible, et tenaient d'elle la maxime : " Qui n'est pas pour nous est contre nous." Si Champlain n'eût pas pris un parti, il eût eu tous les sauvages sur les bras. Seuls, les missionnaires pouvaient se présenter aux aborigènes et être acceptés par eux, de bon sens naturel, comme amis de tout le monde ; parce que ce n'est pas l'épée qu'ils portent, mais la croix. M. Sulte, qui n'y voit pas plus que dans un four, dit, cependant, de son ton ordinaire :

" Les annalistes et les historiens ont beaucoup écrit sans rien expliquer sur ce sujet."

Le petit catéchisme dit :—" L'orgueil est un amour déréglé de soi-même, qui fait qu'on présume de soi, et qu'on se préfère aux autres."

Parlant des faibles subventions qu'on accordait aux Jésuites, sur les profits de la traite, pour les aider à faire le bien parmi les colons et parmi les sauvages, M. Sulte dit, entre autres choses :

—" La France, ou plutôt ceux qui parlaient et agissaient en son nom depuis Cartier, prétendaient s'imposer la tâche de convertir les sauvages. Fort bien ; mais devaient-ils taxer pour cet objet de pauvres défricheurs qui n'avaient que faire des obligations contractées par les Jésuites et ceux qui les protégeaient ? "

D'abord, les colons ne payaient à peine d'autre taxe que celle du sang, dans la défense commune : cette taxe ils la soldaient généreusement, bravement, noblement, devant Dieu et devant les hommes ; ils en mettaient le dépôt au pied des autels après l'avoir fait bénir par le prêtre. Hertel, captif chez les Iroquois, écrivait au Père Lemoyne :—" Je